

REGLEMENT
CLASSEMENT REGIONAL – 2011
Ligue Nord - Pas de Calais de Triathlon

Ind : 1 du 26/04/2011

Le classement régional 2011 de la ligue Nord-Pas de Calais de Triathlon sera établi de la manière suivante :

Le classement concerne toutes les personnes participantes aux épreuves individuelles de la ligue. Les épreuves prises en comptes sont tous les triathlons, duathlons et aquathlons du calendrier régional proposant un Sprint, un Courte Distance ou un Longue Distance entre le 1^{er} novembre 2010 et le 31 octobre 2011. L'épreuve comptant pour le challenge sera systématiquement la plus longue proposée par l'organisation.

1. Classement

Le classement du challenge est un classement scratch.
Les points sont attribués de la manière suivante :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Points	300	250	220	200	190	180	170	160	150	145	140	135

Place	13	14	15	16	17	18	19	20	141	142	143
Points	130	129	128	127	126	125	124	123	2	1	1

Au-delà de la 142^{ème} place, les arrivants marquent 1 point, les abandons et les absents ne marquent pas de point.

2. Récompenses

Les 3 premiers séniors et vétérans, hommes et femmes de chaque catégorie sont récompensés.

La remise des récompenses se fera lors de l'assemblée Générale de la ligue, la présence de l'athlète est indispensable pour recevoir son lot.